



Crèche
Lolilola

REGLEMENT / Rules

Crèche LOLILOLA

Prière de lire très attentivement ce règlement avant d'inscrire votre enfant *Please read this document carefully before enrolling your child*

Table des matières

I.	<u>Préambule / Preamble :</u>	
	a. Autorisation d'exploiter / <i>Legal authorisation</i>	P.3
	b. Organismes de Contrôle de la petite enfance <i>Early childhood organisation</i>	P.3
II.	<u>Administration :</u>	
	a. Inscription / <i>Admission</i>	P.3
	b. Tarifs et forfaits proposés / <i>Tariff and packages</i>	P.5
	c. Durée d'inscription, fréquentation, absence <i>Length of enrolment, attendance, absence</i>	P.6
	d. Changement de fréquentation et dépannages <i>Change in the attendance and punctual care</i>	P.6
	e. Frais de réservation / <i>Security deposit</i>	P.7
	f. Rabais spéciaux / <i>Special discount</i>	P.8
	g. Vacances et fermeture de l'institution <i>Holiday and closing of the crèche</i>	P.8
	h. Modifications de données personnelles <i>Change in the personal data</i>	P.8
	i. Rupture de contrat par la Direction <i>Breaking-off of the contract by the Management</i>	P.8
	j. Fin de contrat / résiliation / <i>End of contract</i>	P.9
	k. Récapitulatif / <i>Summary of the main points</i>	P.9
	l. Arrivées et départs journaliers / <i>Daily arrival and departure</i>	P.10
	m. Adaptation	P.10
	n. Relation parents - équipe éducatives <i>Relationships between parents and Lolilola team</i>	P.11
	o. Effets personnels des enfants / <i>Personal belongings</i>	P.11
	p. Assurances et responsabilités / <i>Insurance and responsibility</i>	P.11
	q. Santé / <i>Health</i>	P.11
	r. Divers / <i>Various</i>	P.13
	s. Contacts / <i>Contact details</i>	P.15
III.	<u>Acceptation / agreement</u>	P.15

I. Préambule / Preamble :

a. Autorisation d'exploiter / Legal authorisation

L'autorisation d'exploiter de l'institution Lolilola est délivrée par le Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour (SASAJ) du Canton de Genève. Le fonctionnement et l'organisation de la crèche sont régis par l'ordonnance du Conseil fédéral du 19 octobre 1997 réglant le placement d'enfant et la loi genevoise J 625 sur le placement des mineurs hors du foyer familial.

The Geneva Authorization and Supervision Department for Children Fostering Home (SASAJ) has given authorization to Crèche Lolilola to open and welcome children. The functioning and the organization of the crèche are governed by the Federal Council Ordinance dated 19.10.1997. This ordinance regulates the fostering of children and the Geneva rule n°J625 on Children Fostering out of the household.

b. Organismes de Contrôle de la petite enfance/ Early childhood organisation

La crèche travaille en partenariat avec les différents services officiels de la petite enfance. Le SASAJ se charge de l'évaluation des lieux de fonction et du rapport personnel / enfants ainsi que des différentes recommandations aux crèches.

Le Service de Santé de l'Enfance et de la Jeunesse (SSEJ) se compose d'infirmières de santé publique, de médecins consultants et de psychomotriciennes.

L'infirmière de santé publique visite chaque crèche périodiquement. Elle répond aux questions concernant la santé globale des enfants. *The crèche works with:*

- *The Geneva Authorization and Supervision Department for Children Fostering Home (SASAJ). It assesses the crèche premises and the relationship between the staff and the children and provides appropriate recommendations.*
- *The Youth and Health Department (SSEJ). This department is made up of public health nurses, doctors and specialists.*
An accredited nurse from the Public Health Department inspects periodically each crèche and answers all questions about the children health.

II. Administration :

a) Inscription / Admission

Les E.V.E Lolilola accueillent les enfants habitant de toutes les communes genevoises ainsi que la ville de Genève. Nous accueillons également ceux issus du canton de Vaud ou de France voisine. *Lolilola welcomes children from Geneva municipalities and the canton of Geneva as well as from the Canton of Vaud and from France.*

Pour inscrire votre enfant, vous devez / *To enrol your child, you have to :*

- Compléter la fiche de pré-inscription disponible sur notre site internet www.crechelolilola.com/ *Complete the pre-registration form available on our website www.crechelolilola.com*
- La Direction prendra contact avec vous pour vous confirmer ou non l'acceptation de votre enfant selon les disponibilités d'accueil par groupe d'âge. / *The Headmistress will contact you to confirm or not the enrolment of the child according to the places available.*

- S'il y a entente, vous pourrez ensuite venir visiter nos locaux et décider d'une inscription ferme avec la Directrice. **Sauf en cas de situations extraordinaires (épidémie, pandémie, ...) des informations vous seront transmises.** *In case of a verbal agreement, parents will be welcomed to visit the crèche before confirming firmly the enrolment. **Except in the event of extraordinary situations (epidemic, pandemic, ...) information will be sent to you***
- L'étape suivante consiste à vous acquitter de la somme de CHF 500- de frais d'inscription qui ne pourra être remboursée en cas de désistement. A l'ouverture d'un nouveau dossier, une taxe d'inscription est perçue. / *Parents will be then requested to pay the non-reimbursable security deposit of CHF500.-. This fee is payable for each application.*

Vous obtiendrez un rendez-vous avec l'éducatrice référente du groupe de votre enfant pour vous expliquer notre vision pédagogique et des informations pratiques. / *Parents will meet the youth worker of the group that your child will join. She will explain the teaching method of Lolilola and will provide you with practical information.*

Les documents suivants doivent être présentés à la Direction / *The following documents should be given to Lolilola :*

- Attestation de l'autorité parentale pour les couples non mariés, divorcés ou séparés. / *Attestation of parental authority for de-facto, divorced or living apart parents.* → Attestation d'assurance maladie/accident. *Medical and accident insurance certificate*
- Attestation d'assurance R.C. privée (Responsabilité Civile) *Civil liability insurance certificate*
- Photocopie du carnet de vaccination. *Photocopy of the vaccination booklet*
- Le contrat, le règlement et le document « La vie à la crèche » dûment remplis et signés par les deux parents en double exemplaire. *The contract, the rule and the document "Life at the crece" form duly completed and signed by both parents in two originals.*

Pour le bien-être de votre enfant, il est conseillé que son placement n'excède pas 10 heures par jour. / *For the well-being of the child, his/her attendance should not exceed 10 hours per day.*

Les inscriptions s'opèrent tout au long de l'année par ordre d'arrivée. Sauf cas contraire de votre part, le contrat se renouvelle tacitement d'années en années jusqu'à la rentrée à l'école obligatoire de l'enfant. Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment avec un délai de **2 mois** pour la fin d'un mois. / *Enrolments are opened during the whole year. The contract of enrolment is tacitly renewed unless otherwise stated. The enrolment contract can be cancelled anytime with **two months** notice for the end of a month.*

En cas d'annulation, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Une annulation un mois avant la date d'adaptation entraîne **2 paiements mensuel** prévu au contrat. / *In case of cancellation, the application fees are not reimbursable. When the application is withdrawn one month before the start date, the full month is charged.*

b. Tarifs et forfaits proposés / *Tariff and packages*

	Forfait A / <i>package A</i> 100% 7h30 - 18h CHF 150.-	Forfait B / <i>package B</i> 75% 7h30 - 14h30 CHF 120.-	Forfait C / <i>package C</i> 60% 7h30 - 12h CHF 105.-	Forfait D / <i>package D</i> 50% 13h30 - 18h CHF 90.-
Lundi <i>Monday</i>				
Mardi <i>Tuesday</i>				
Mercredi <i>Wednesday</i>				
Jeudi <i>Thursday</i>				
Vendredi <i>Friday</i>				

Les tarifs se calculent sur une base journalière multipliée par le nombre de jours sur un mois : 20 jours ou 4 semaines de 5 jours. / *Rates are calculated on a daily basis multiplied by the numbers of day per month : 20 days or 4 weeks of 5 days.*

« L'écolage » se règle pour **le 1er de chaque mois par virement postal ou bancaire**. Comme les vacances sont déduites sur l'année, le montant des écolages toujours identique, même en cas d'absence. Les parents s'engagent au moment de l'inscription à payer jusqu'à fin juillet inclus. / *The tuition fees are payable by postal or bank transfer the first day of each month. In case of absence, the tuition fees remain the same, the holiday periods being deducted. Parents commit to the time of registration to pay until the end of July included.*

En cas de retard dans le paiement, des frais de rappel de CHF 50.- seront perçus à chaque rappel envoyé. Toute mesure d'expulsion n'annule pas le versement d'un mois. *In case of a late payment, a fee of CHF50 will be charged for each reminder sent. The monthly fees remain due in case of an expulsion.*

En cas de situations notamment épidémie, pandémie, catastrophe naturelle, décision des autorités, problèmes de gaz, odeur, ou tout autre événement indépendant de la volonté de l'institution, entraînant sa fermeture (volontaire ou imposée), l'intégralité de l'écolage du mois en cours est dû. Pour les mois suivants et tant que dure la fermeture, un montant correspondant à 30 % du montant mensuel du prix de l'écolage sera dû afin de garantir la place de l'enfant dans l'institution et afin de permettre à l'institution de faire face aux frais de fonctionnement minimum de l'établissement. / *In the event of situations including an epidemic, pandemic, natural disaster, decision of the authorities, gas problems, break-in, or any other event beyond the control of the institution, resulting in its closure (voluntary or imposed), all of tuition for the current month is due. For the following months and as long as the closure lasts, an amount corresponding to 30% of the monthly amount of the school fees will be due in order to guarantee the child's place in the institution and to allow the institution to meet the minimum operating costs of the establishment.*

Si la ou les personnes responsables de l'enfant ne souhaite(nt) pas régler les montants prévus au paragraphe précédent, elle/ils doit/doivent en informer par écrit l'institution dans délai de 15 jours suivant la fermeture de l'institution. Elle/ils accepte(nt) en outre que cela signifiera automatiquement une démission de leur part avec un délai de résiliation de deux mois pour la fin d'un mois. Dans ce cas de figure, l'intégralité de l'écolage demeure dû pour le mois en cours et les deux mois suivants.

If the person (s) responsible for the child does not wish to pay the amounts provided for in the previous paragraph, he / they must / must inform the institution in writing within 15 days of the closure of the institution. She / they further agree that this will automatically mean resignation from them with a two month notice period for the end of one month. In this case, the full tuition remains due for the current month and the following two months.

En outre, sauf accord contraire, aucune demande de réduction du taux de fréquentation ne pourra être demandée dès l'apparition d'une situation exceptionnelle et durant toute sa durée. / In addition, unless otherwise agreed, no request to reduce the attendance rate may be requested from the onset of an exceptional situation and throughout its duration.

c. Durée d'inscription, fréquentation, absence / *Length of enrolment, attendance, absence*

Votre enfant est inscrit pour une période qui s'étend de la fin du mois d'août à la fin du mois de Juillet de l'année suivante. La réouverture de la crèche après les vacances estivales correspond à la semaine de reprise des écoles publiques genevoises (cette date est variable chaque année). *Your child is enrolled from the end of August to the end of July of the year after. Children attending Lolilola go back to school the same day than the Geneva public school. (This day varies every year).*

Les parents veillent à respecter des horaires réguliers et les plannings de fréquentation de leur enfant, stipulés sur le contrat. *Parents undertake to follow regular time and attendance schedule as per stipulated in the contract.*

Aucune réduction du montant de l'écolage mensuel n'intervient pour les jours d'absence. *Absence will not be deducted from the monthly tuition fees.*

En cas de maladie, d'absence imprévue ou de retard, les parents sont tenus d'avertir l'équipe éducative au plus tard avant 9h30 ou avant 14h30 pour les enfants qui ne viennent que l'après-midi. *When the child is sick, parents are required to inform Lolilola before 9.30 at the latest or before 14.00 for children attending the crèche in the afternoon.*

d. Changements de fréquentation et dépannages *Change in the attendance and punctual care*

Lorsque les parents souhaitent changer de forfait pour leur enfant, ils doivent en faire la demande à la direction. La demande de fréquentation acceptée, ils signent un formulaire prévu à cet effet, cela avant la fin d'un mois pour que le changement soit effectif au début du mois suivant. *A change in the attendance schedule should be notified to the Headmistress. Once the request is agreed, parents should sign the appropriate form before the end of a month for a change coming into effect the following month.*

Nous vous rappelons que les « dépannages » sont et doivent rester exceptionnels et ne sont pas renouvelables automatiquement. Les dépannages sont à payer le jour même et ne peuvent pas être déduits des jours d'absence de l'enfant. *Punctual care is/must remain exceptional. They are due immediately and cannot be deducted from the child's absence days*

La décision concernant l'acceptation ou le refus de dépannage est prise par la Direction et ne peut en aucun cas être discutée. *Decision to agree/refuse punctual care is up to the Headmistress and is not arguable.*

Enfin, nous vous rappelons que le dépannage est un service que la crèche essaye de rendre dans la mesure du possible, mais il n'est en aucun cas, un droit. *Punctual care is a service provided by the crèche and not a due.*

e. Frais de réservation / *Security deposit*

Lorsqu'une pré-inscription est fixée pour une date précise en cours d'année scolaire (de fin Août/début Septembre à juillet de l'année suivante), la réservation est effective lorsque le versement a été perçu en pourcentage du forfait choisi, ce qui garantit votre réservation durant cinq mois au maximum. *An enrolment during the school year (from end of August/beginning of September to July of the year after) will be fully secured when the security deposit (a percentage of the chosen package) is paid. The enrolment is secured for a maximum of five months.*

Nombre de mois avant l'entrée effective de l'enfant / <i>number of months before the child start</i>	Forfait / <i>package</i> – A	Forfait / <i>package</i> - B	Forfait / <i>package</i> - C	Forfait / <i>package</i> - D
Le cinquième mois : 30% <i>Fifth month : 30%</i>	Frs.	Frs.	Frs.	Frs.
Le quatrième mois : 30 % <i>Fourth month : 30%</i>	Frs.	Frs.	Frs.	Frs.
Le troisième mois : 50% <i>Third month : 50%</i>	Frs,	Frs.	Frs.	Frs.
Le deuxième mois : 50% <i>Second month : 50%</i>	Frs.	Frs.	Frs.	Frs.
Le premier mois : 70% <i>First month : 70%</i>	Frs.	Frs.	Frs.	Frs.

Afin d'assurer une place à leur enfant, les parents s'engagent à verser les montants correspondant aux réservations prévues dans le tableau précédent selon le forfait choisi. La place de l'enfant est alors garantie par la Direction. Attention le nombre de places est limité ! *In order to secure, parents undertake to pay the amount of the here-above calculated rate. The place is then guaranteed. Attention: places are limited.*

En cas de modification de la date d'inscription, il sera facturé le paiement complet de l'écolage selon la fréquentation jusqu'à la nouvelle date d'entrée souhaitée. La direction se réserve le droit de prendre ou non en compte des demandes particulières. *When the first day at Lolilola is changed, the tuition fees will be invoiced in full until the new date of commencement. The management reserves the right to take into account / not take into account special requests.*

Les montants de « Frais de réservation » restent dus à l'institution comme garantie et sont non remboursables. *The application fees remain due and not reimbursable.*

f. Rabais spéciaux / *Special discount*

Les frères et sœurs bénéficient d'une réduction de 10% sur le tarif régulier (pas de réduction possible pour le premier enfant). *A discount of 10 % is offered to sibling. No discount for the first child.*

g. Vacances et fermeture de l'institution / *Holiday and closing of the crèche*

L'E.V.E Lolilola est fermée / *Lolilola is closed:*

- Deux semaines durant les vacances de Noël / *2 weeks at Christmas*
- Dix jours à Pâques/ *10 days at Easter*
- Le mois d'Août/ *In August for the summer break*

Ainsi que les jours fériés officiels à Genève qui sont / *As well as the Geneva official public holidays which are :*

- Le Jeûne Genevois, le jeudi qui suit le 1er dimanche de Septembre *Jeûne Genevois, the following Thursday after the first Sunday of September*
- Le vendredi Saint / *Good Friday*
- Le 1^{er} mai / *May 1st*
- L'Ascension : le jeudi et le vendredi / *Ascension, Thursday and Friday*
- Le lundi de Pentecôte / *Whit Monday*

h. Modifications de données personnelles / *Change in the personal data*

Tout changement d'ordre familial, médical, social est à communiquer ou à discuter avec la direction. Tout comme les changements d'adresse, de téléphones et d'adresses professionnelles. *Family, medical or social change should be discussed with the management. New address, phone or professional contact details should also be given to the management.*

i. Rupture de contrat par la Direction / *Breaking-off of the contract by the Management*

La crèche peut décider d'annuler le contrat pour les raisons suivantes / *The contract of enrolment can be cancelled for:*

- Les données médicales sur l'enfant ne sont ni correctes ni mises à jour *The child's medical information is wrong or is not up to date*
- L'enfant a besoin d'un encadrement spécifique auquel la crèche ne peut pas répondre/ *The child needs special care that the crèche is unable to offer*
-

- Non-paiement après de récurrents rappels / *Repetitive nonpayment despite reminders*
- Retards répétés / *Repetitive late arrivals*
- Manque de respect / *Lack of respect*

Nous attirons votre attention sur le fait que cette liste est non exhaustive et à l'appréciation de la direction. / *This list is non-exhaustive and is left to the crèche's discretion*

j. Fin de contrat / *End of contract*

Les parents qui sont obligés de mettre fin au contrat doivent en avertir la Direction par écrit en respectant un délai minimal de deux mois pour la fin d'un mois. (Ex : fin janvier, pour le 1^{er} avril) / *The cancellation of the contract should be notified in writing to the management two months for the end of a month (ex: end of January for 1 April).*

Si ce délai n'est pas respecté, la Direction se verra dans l'obligation de facturer les deux mois suivants intégralement, et ceci malgré l'absence de l'enfant. / *In the absence of such timely notification, the management will invoice the following two month in-full despite the absence of the child.*

k. Récapitulatif / *Summary of the main points* :

En annexe à ce règlement, divers documents seront transmis aux parents lors de l'inscription, tels que / *In addition to the rules, parents will be given the following documents* :

- Une fiche d'inscription / *An enrolment form*
- Une liste des tarifs d'écolage (ceux-ci peuvent évoluer chaque année selon le coût de la vie). / *The rates (those can be adjusted in accordance with the cost of living)*
- Une fiche santé + annexe du SSEJ « Administration des médicaments en institution de la petite enfance » / *The form « Health » and the SSEJ document « administration of drugs in early childhood school »*

- Une décharge pour vidéos et photos (propriété de l'image). / *The videos and photos release form (photo property)*
- Une décharge de transport public / *The Public transport release form*
- Une liste des dates de vacances qui s'étend du début Septembre à la fin Juillet de l'année suivante / *The list of holidays from the beginning of September to the end of July of the year after.*
- Une fiche explicative du déroulement d'une journée / *« One day at the crèche » information.*

I. Arrivées et départs journaliers/ Daily arrival and departure

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h à l'exception des jours de fermeture officielle et des vacances. / *The crèche is open from Monday to Friday from 7.30 to 18.00 except during official closing days and holiday.*

Départ de fin d'après -midi : les parents viennent chercher leur enfant dès **16h30** et jusqu'à **18h** au plus tard, pour permettre aux éducatrices de transmettre les informations concernant leur enfant. **La crèche ferme à 18 heures précises.** Passé ce délai, l'encadrement de votre enfant sera facturé **CHF 10**, par tranche de 10 minutes. *Afternoon departure : parents are required to pick the child between 16.30 and 18.00 at the latest in order that the youth worker could discuss the activities of the day with them. The crèche closes at exactly 18.00 . After 18.00, the supervision of the child will be invoiced CHF10 per periods of 10 minutes.*

Les parents doivent signaler le départ de leur enfant à l'éducatrice du groupe.
Parents should inform the youth worker that the child leaves the crèche.

Si les parents ne viennent pas eux-mêmes chercher leur enfant, ils sont priés d'indiquer le nom de la ou des personnes autorisée(s) à le faire.

When the child is picked up by someone else, parents are requested to give the name of the person authorized to do so to the crèche.

Pour toute autre personne, une autorisation écrite, datée et signée par les parents sera exigée. Cette personne devra se munir d'une pièce d'identité.

Parents will give a written authorization duly dated and signed to the outsider who will be requested to show an ID card.

En cas de litige entre les conjoints, seul un arrêté du juge peut habiliter l'institution à refuser le départ d'un enfant avec l'un des deux parents. *In case of a dispute between the parents, only an order issued by a judge could authorize the crèche to prevent one of the parents to pick up the child.*

m. Adaptation

A la suite de l'entretien avec la Directrice, les parents sont présentés à l'éducatrice/teur (réfèrent) du groupe dans lequel leur enfant sera placé. Elle/il prendra le relais de la Direction en créant un climat de confiance afin d'offrir une prise en charge plus personnalisée et rassurante pour l'enfant et ses parents. *Further to the interview with the Headmistress, parents will be introduced to the youth worker of the group that the child will join. The youth worker will smoothly and confidently take over the child's adaptation.*

Si après une période d'adaptation, l'enfant n'arrive pas à s'intégrer à la vie communautaire, l'institution se réserve le droit, et cela d'un commun accord avec les parents, de suspendre momentanément l'intégration de l'enfant. Le premier écolage reste dû intégralement. Les mensualités payées restent dues intégralement. Pas de remboursement possible. *If after the adaptation period, the child does not integrate with the life in a commune, he/she could stop coming to the crèche for a while; this in agreement with the parents and Lolilola. The tuition fees remain due. There will not be any reimbursement.*

n. Collaboration

Les parents qui le désirent (demande particulière, questionnement par rapport à leur enfant, litige, ...) doivent demander un rendez-vous pour un entretien avec la direction et /ou les professionnels responsables de leur enfant.

Les parents doivent impérativement être « atteignables » tout au long de la journée. Si ce n'est pas le cas, vous devez nous informer d'une tierce personne à contacter en cas d'urgence.

o. Effets personnels des enfants / Personal belongings

Les couches, les biberons, les tasses à bords verseurs (pour les petits), les sacs en tissu, les brosses à cheveux ainsi que les brosses à dents sont fournis par la crèche et sont compris dans le forfait. *The crèche provides free of charge nappies, baby bottles, baby cups (for babies and juniors) as well as toothbrushes.*

p. Assurances et responsabilités / Insurance and responsibility

La crèche se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de détérioration des effets personnels y compris lunettes, bijoux, jouets apportés par les enfants. *Lolilola is not responsible for the loss and/or destruction of personal belongings including glasses, jewelry, games brought by the child.*

L'enfant doit être assuré contre la maladie et les accidents. *The child should be covered against illness and accident*

q. Santé / Health

Les enfants arrivent à la crèche en bonne santé, propres et vêtus de façon adaptée à la vie institutionnelle. Les parents sont donc priés de trouver une autre solution de garde pour leur enfant lorsqu'il présente de la température ou si l'éducatrice, en accord avec la direction, considère que l'état général de l'enfant nécessite qu'il reste à la maison. *Children going to the crèche should be in a good health, cleaned and should wear casual clothes. When the child is sick or when the youth worker considers that he/she is not in a good health condition, Lolilola will not be able to welcome him/her.*

Si l'enfant tombe malade durant son temps de présence à la crèche, la direction demande aux parents de venir le chercher dans les meilleurs délais. *If the child falls sick at the crèche, parents will be asked to come to pick him/her up as soon as possible.*

Selon le protocole du SSEJ, il ne nous est pas permis d'administrer du paracétamol, si l'enfant n'a pas de fièvre. *According to the SSEJ rules, the crèche is not authorized to give paracetamol when the child does not have temperature.*

- En cas de fièvre, dès 38,5° de température, les parents seront avertis par téléphone pour décider ensemble de la marche à suivre. **Sauf en cas de situations extraordinaires (épidémie, pandémie, ..., des informations vous seront transmises.)** *When the child has a temperature of 38.5° and over, Lolilola will call the parents. (Except in the event of an extraordinary situation (epidemic, pandemic, ..., information will be sent to you).*

- Si les parents ne sont pas joignables, après 30 minutes, nous administrerons automatiquement (selon l'accord préalable figurant dans le questionnaire santé, signé par les parents en début d'année) du paracétamol. *He/she will be given paracetamol only if he/she has a temperature of 38.5° and over. Without any response from the parents after 30 minutes, the child will be given paracetamol as per the health questionnaire agreement. Parents will have to consult the pediatrician.*

En cas d'urgence, les prescriptions officielles exigent de faire appel à une ambulance (144). Si un enfant doit être conduit d'urgence dans un établissement hospitalier, une personne de l'équipe éducative accompagnera l'enfant tout en avertissant les parents. Les parents s'engagent à supporter les frais de ces interventions. *In case of emergency, the ambulance (144) will be called as required by law. When the child is sent to hospital, he/she will be accompanied by a youth worker who will inform the parents. The ambulance fees will be charged to the parents.*

Lorsque l'enfant revient à la suite d'une absence pour maladie, un certificat peut être demandé aux parents. *After an absence for sickness, a certificate may have to be provided.*

Les parents sont rendus attentifs au fait que, dans toute communauté d'enfants, les maladies contagieuses sont inévitables, et cela malgré toutes les précautions prises. *It should be noted that despite precautionary measures, contagious illness are inevitable in children communes.*

Une feuille d'éviction est affichée sur le tableau d'information dans le vestiaire des enfants. Celle-ci est édictée par le SSEJ. *A mandatory absence due to notifiable illness prepared by the SSEJ is available in the children's changing room.*

Toute maladie contagieuse de l'enfant ou d'un membre de sa famille sera annoncée à la direction pour que les précautions indispensables puissent être prises. *Any contagious illness affecting the child or one of the family members should be announced to the management in order that precautionary measures be taken.*

Administration des médicaments / *Medicine*

Afin de garantir une gestion correcte et efficace de l'administration des médicaments lors d'un traitement médical, nous demandons aux parents de / *In order to avoid any mistake when giving medicine for a medical treatment, parents are required to :*

- Transmettre une photocopie de l'ordonnance du pédiatre / *Give a copy of the prescription to the crèche*
- Remplir avec soin la fiche de traitement médical de leur enfant auprès de l'éducatrice présente / *Complete the medical treatment form and give it to the youth worker in charge of the group of the child.*
- Les boîtes de médicaments doivent porter une étiquette avec les noms et prénoms de votre enfant / *The medicine packaging should have the name of the child written on it.*

Pour éviter tout malentendu, veuillez bien indiquer clairement la posologie exacte et la durée du traitement. Pour cela, des fiches vierges seront disponibles dans une pelle prévue à cet effet. *In order to avoid any mistake, parents are requested to write the exact dosage and the length of the treatment on a medical treatment form available at the crèche.*

Lorsque vous aurez rempli la fiche de traitement, veuillez s.v.p. la remettre à l'éducatrice (ou éducateur) qui est présente (ou présent) à l'accueil le matin ou l'après-midi. Cette dernière (ou ce dernier) la transmettra à l'éducatrice (ou l'éducateur) responsable de votre enfant. *Parents are required to give the medical treatment form duly completed to the youth worker welcoming children in the morning or in the afternoon. She/He will give it to the youth worker in charge of the group of the child.*

Nous acceptons l'automédication pendant 3 jours (hors antibiotique), passé ce laps de temps les parents doivent consulter leur pédiatre de référence ou garder l'enfant à la maison. *Self-medication (except antibiotics) is authorized for a period of 3 days. After this period, parents should consult the pediatrician or the child stays at home.*

Nous précisons que, sans ce formulaire dûment rempli et signé et l'ordonnance du pédiatre, nous ne prendrons pas la responsabilité d'administrer le médicament à votre enfant. *Lolilola will not give any medicine to the child without having the medical treatment form duly signed and a copy of the prescription.*

Veuillez prendre bonne note, du formulaire du SSEJ concernant : « Administration des médicaments en institution de la petite enfance » annexé au questionnaire santé de votre enfant. *Parents are encouraged to read the SSEJ information on how to give medicine in early childhood school attached to the health questionnaire.*

Une collaboration avec des spécialistes (pédiatres, psychologues, logopédistes ou psychomotriciens) est possible. La crèche peut y recourir pour des conseils en cas de situations difficiles. L'intervention de l'un de ces professionnels peut être conseillée aux parents. / *The crèche may request the help of specialists (pediatrician, psychologist, logopedics doctors or psycho-motivity doctors in case of difficult situations. Parents may be encouraged to meet one of these professionals.*

Aucune démarche n'est entreprise sans l'accord des parents sauf cas de négligence ou de maltraitance avérée. *Lolilola will not take any steps without the agreement of the parents except in case of negligence or child abuse.*

r. Divers / Various

L'équipe éducative ne peut pas accepter des consignes particulières venant des parents (ex : ne pas permettre à l'enfant de sortir, régime à la carte, ...) *Lolilola will not comply with special orders (ex : prevent the child from going out, a la carte diet, ...).*

La direction se réserve le droit de modifier le présent règlement ou de faire exception à l'un ou l'autre de ses articles. / *The management keeps the option to modify the rules or to be exception to one or the other article.*

Les réclamations éventuelles peuvent être présentées à la direction. / *Complaints should be lodged to the management.*

Les parents remplissent et signent le formulaire d'inscription en toute connaissance du présent règlement. / *Parents complete and sign the enrolment with full knowledge of the rules.*

Crèche Lolilola
Directrice Magali CHAFFARD / *Headmistress*
Chemin du pommier, 14
1218 Grand-Saconnex

<u>Téléphone direction/management direct line</u> :	022/ 788.36.17
<u>Téléphone équipe éducative / youth worker direct line:</u>	022/ 788.36.49
<u>Fax à la direction ou à l'équipe / shared fax:</u>	022/ 788.36.48
<u>Adresse mail pour correspondance</u> <u>correspondence email address</u> :	info@crechelolilola.com

III. Acceptation / Agreement

Je soussigné(e), nous soussignons..... parent(s) de
.....déclare(nt) avoir pris connaissance du règlement
de la crèche et du formulaire d'inscription de la crèche Lolilola et en accepte(nt) les
conditions. */we the undersigned confirm to have read
the rules and enrolment form of Lolilola and to agree with the conditions.*

Nous nous engageons à observer scrupuleusement :

- le règlement en vigueur
- le(s) forfait(s) souhaité(s)
- les frais de réservation demandés *We undertake to follow scrupulously:*
- *The rules in force,*
- *The rates chosen*
- *The requested security deposit*

En cas de litige, la Direction de l'institution pourra refuser de reprendre l'enfant moyennant
un préavis de 15 jours. */In case of dispute, the management of Lolilola could refuse to
welcome the child with a 15-days' notice period.*

Cette page est signée en deux exemplaires/*This page is signed in 2 originals* :

- 1- L'une sera remise aux parents */one for the parents*
- 2- L'autre sera archivé dans le dossier de l'enfant dans l'institution / *one filed in the
child personal file*

Signature de la Direction :



Crèche P.V.E Lolilola Sàrl
Chemin du Pommier, 14
1218 Grand-Saconnex
+41 22 788 36 17

Signature des parents ou
Responsables légaux

Grand-Saconnex, le.....